

## RAPPORT DE LA COMMISSION DU THÈME 3



### *Impact des appels à projets sur la recherche et l'offre de formation*

**L**a généralisation du pilotage de la recherche par l'appel à projets (AAP) lors de la création de l'ANR en 2005 ainsi que la mise en place des PIA ont conduit à une restructuration profonde du paysage de la recherche.

La recherche fondamentale non programmable est de facto asséchée, ainsi que toute recherche innovante. Les récents Prix Nobel de physique et de chimie ont tous indiqué que leurs travaux n'auraient pas été financés par les systèmes actuels.

Les valeurs de solidarité au sein des équipes et des laboratoires, à l'intérieur des laboratoires et des établissements ont été remplacées par une compétition stérile.

On constate que les appels à projets ont un impact à différents niveaux de l'ESR, en particulier sur la recherche depuis la loi LRU de 2007 et la loi du 22 juillet 2013 qui fixe les modalités de regroupement des établissements (fusion, Comue, association) et leur statut.

**NOUS, CHERCHEUR/EUSE.S ET ENSEIGNANT.E.S-CHERCHEUR/EUSE.S, DÉNONÇONS LES ATTEINTES À LA « LIBERTÉ INDIVIDUELLE DU CHERCHEUR », CONSÉQUENCES DIRECTES DE CETTE POLITIQUE.**

L'austérité budgétaire aggravée par une redistribution des moyens alloués à la recherche des laboratoires publics vers les entreprises via le CIR a permis une restructuration drastique du paysage et des finalités de la recherche.

D'une recherche libérée, nous sommes passés à une recherche martyrisée par les lois du marché, sous le prétexte de défis sociétaux et de compétition internationale.

Les initiatives d'excellence (Idex) ont été proposées comme seule alternative pour assurer le financement de la recherche. Imposés aux enseignant.e.s-chercheur/euse.s (EC), les Idex et les projets dits d'« excellence » ont profondément modifié la relation des EC à leur recherche, à leur équipe et à leur travail universitaire. Lancés en 2010, les PIA (programme d'investissements d'avenir) ont canalisé les financements sur la base d'appels à projets. Ainsi, les financements réalisés à travers les PIA, trois fois supérieurs aux subventions pour charges de service public (SCSP) sur la période 2013-2016, ont fait de ces financements un levier essentiel de recomposition de l'enseignement supérieur et de la recherche pendant la période récente.

L'impact sur le récurrent et les financements de la recherche s'est opéré de façon multiple :

- une réduction du récurrent : on passe de 1,2 % du PIB en 2002 à 0,6 % du PIB ces dernières années (estimations) en raison du transfert d'une partie du budget national de recherche vers le CIR ;
- les crédits des PIA tendent à devenir la principale source de financement des laboratoires ;
- les financements des AAP, y compris l'ANR, font l'objet d'une évaluation technocratique sans mener une analyse d'impact de ces politiques ;
- de fait, ils bénéficient de plus en plus aux mêmes équipes campagne après campagne ;
- la part des financements récurrents vient en support des bénéficiaires des AAP sans que les établissements mettent en place une politique de soutien aux projets non éligibles ;
- de fortes inégalités se créent entre chercheurs, équipes, laboratoires et établissements.

**CES RÉPERCUSSIONS SONT POINTÉES DANS DIVERS RAPPORTS DE LA COUR DES COMPTES, LES ENSEIGNANT.E.S-CHERCHEUR/EUSE.S, LES CHERCHEUR/EUSE.S ET LES ENSEIGNANT.E.S LES VIVENT AU QUOTIDIEN.**

Réuni en congrès d'étude (19-21 juin 2018), le SNESUP-FSU demande :

- l'arrêt du recours aux APP qui vont occasionner les mêmes dégâts dans les formations ;
- le respect des libertés académiques, la liberté de la recherche et de l'enseignement ;
- le respect des statuts des enseignant.e.s, des enseignant.e.s-chercheur/euse.s et des chercheur/euse.s ;
- l'arrêt du recours aux emplois précaires et le retour aux postes pérennes de la recherche ;
- que la mission de professionnalisation ne soit pas subordonnée aux exigences extérieures à l'université ; recherche et enseignement universitaires, dans un cadrage national, devant conserver la primauté ;
- l'augmentation du budget récurrent afin de retrouver une recherche innovante en rupture avec les effets de mode ;
- la préconisation, chaque fois que possible, d'un financement solidaire inclusif des équipes de recherche au sein des établissements.